

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

CONCERNE LE CANDIDAT :

Nom																				
Prénom																				
N° d'identification	4	4	-																	

JE SOUSSIGNÉ CERTIFIE :

- qu'il a été nommé ⁽¹⁾ dans le cadre de base du, et que son ancienneté dans ce cadre est d'au moins 6 ans au **12 mars 2021**;
- que son échelle barémique actuelle est
- qu'il fait / ne fait pas ⁽²⁾ partie de la direction de la police judiciaire ou d'une unité judiciaire déconcentrée, commissionné au grade d'INPP en date du 1^{er} avril 2001, sur base de l'art. XII.VII.21, PJPol ;
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ commissionné au grade d'INPP sur base de la répartition proportionnelle des emplois d'autorité, sur base de l'art. XII.VII.26, alinéa 2 PJPol;
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ détenteur du Brevet d'inspecteur visé à l'AR du 13 juillet 1989;
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ détenteur du Brevet d'OPJAPR (ou appartenant à une catégorie assimilée) délivré AVANT/APRES (1) le 19-12-1994;
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ lauréat des examens visant à l'obtention du grade de sous-commissaire de surveillance, organisés au sein de la police des chemins de fer;
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ lauréat des examens visant à l'obtention du grade de lieutenant de police maritime (20E) organisés au sein de la police maritime;
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ détenteur du Brevet d'Officier de la Police Communale (Brevet de Commissaire ou Commissaire-adjoint);
- qu'il est / n'est pas ⁽²⁾ détenteur du Brevet d'adjudant de gendarmerie;
- qu'il a / n'a pas ⁽²⁾ suivi la formation « recherche OPJ »;
- qu'il a acquis 6 années d'ancienneté de cadre après l'échec à la formation de base du cadre concerné;
- qu'il a acquis 6 années d'ancienneté de cadre après une démission ou une réaffectation pour inaptitude professionnelle pour le cadre concerné;
- qu'il n'a pas encouru de sanction lourde non effacée;
- qu'il n'a pas de dernière évaluation avec la mention finale « insuffisant ».

(1) Date effective de la nomination (**ultérieure à la formation**, le cas échéant, antérieure à la réforme des services de police)
(2) Biffez la mention inutile. Si le candidat possède un document attestant de la détention d'un brevet, copie de celui-ci doit être joint au présent.

En cas de réussite et de classement en ordre utile et pour autant qu'il ne soit pas dispensé totalement de la formation, je marque mon accord quant au fait qu'il ait fait choix de suivre sa formation de cadre moyen dans l'académie de police de :

- BRUXELLES
- JURBISE
- NAMUR
- LIEGE

Je certifie que l'ensemble des éléments figurant sur le présent formulaire sont exacts.
Déclaré sincère et exact,

Nom																					
Prénom																					
Grade - fonction																					
Signature											Date		/		/	2	0				

Le DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET se compose des documents suivants :

- Le présent formulaire d'inscription dûment rempli ;
- Pour bénéficier des dispenses de sélection et/ou de formation, joindre IMPERATIVEMENT copie des attestations, brevets et/ou certificats mentionnés dans la section de l'attestation de l'employeur.

Date

		/			/	2	0		
--	--	---	--	--	---	---	---	--	--

Signature
du candidat

--

Le dossier d'inscription est à renvoyer à l'adresse suivante pour le **12 mars 2021**:

gpi.RecSel.PromSoc@police.belgium.eu

Ou

POLICE FÉDÉRALE – Service Recrutement et Sélection
Candidature interne : INSPECTEUR PRINCIPAL (Cadre Moyen)
Avenue de la Couronne, 145A
1050 BRUXELLES